



CAPD du 24 mai 2016

« Mouvement »

Comme nous l'avons déjà fait lors de la CAPD du 24 mars, nous dénonçons avec force l'absence totale de concertation préalable à la publication de la circulaire du mouvement 2016.

Le **SE-UNSA** aurait souhaité que des éclaircissements soient apportés sur certaines dispositions de la circulaire, peu compréhensibles ou incompréhensibles quand elles ne sont pas contradictoires ! L'Administration a fait le choix de ne pas consulter les organisations syndicales, et cela s'est traduit par des dysfonctionnements dont nous mesurons aujourd'hui les effets négatifs.

En effet, et malgré le travail réalisé par les services, la fiabilité des documents de travail n'est, aujourd'hui encore, pas avérée.

L'accumulation des bonifications, qui ne figurent pas toutes sur la L6, et le cumul de certaines d'entre elles, rendent la vérification des barèmes extrêmement difficile. Or le barème est, pour nous, l'élément déterminant dans l'attribution des postes.

Comme nous l'avons malheureusement constaté, la multiplication de ses composantes est source d'erreurs. Aussi nous demandons le retour à un barème le plus simple possible.

L'opposition du **SE-UNSA** demeure à propos des postes « hors barème », de plus en plus nombreux (postes du dispositif « *plus de maîtres que de classes* », référents, UPE2A, Clis TED, ... et Direction du Groupe Scolaire Jean Bonijol à Mende).

Autre point qui pose problème, le vœu géographique. Une fois encore, malgré la bonne volonté de l'Administration qui a tenté de « l'adapter » à notre département, c'est le flou le plus absolu qui a prévalu cette année. Mais nous y reviendrons lors de l'examen détaillé des documents.

Nous l'avons déjà dit, et nous le réaffirmons haut et fort, ces vœux, mal maîtrisés par les collègues, rendent le travail des commissaires paritaires très difficile, la vérification du mouvement devenant, de fait, quasi impossible, certains vœux n'apparaissant même pas dans la L7.

Certes, le logiciel semble pouvoir pallier cette absence lorsque cela s'avère nécessaire, mais cela pose de nombreux problèmes, y compris sur le fond.

Ces vœux et la procédure de mise en œuvre sont totalement inadaptés à notre département et le **SE-UNSA** en demande la suppression.

Nous réaffirmons notre opposition aux restrictions concernant les différentes fonctions ne pouvant bénéficier du temps partiel (adjoint en langue, fonctions spécialisées, fonction à encadrement pédagogique, enseignant référent, fonction « plus de maître que de classes », fonction de directeur d'école et de chargé d'école, fonction de titulaire remplaçant).

Certes, les statistiques globales pourront laisser penser que cette phase principale s'est plutôt bien déroulée, avec un nombre de participants en forte hausse (+ de 10% d'augmentation), un taux de satisfaction en vœu 1 important (un peu plus de 28%), mais ces évolutions sont dues, en grande partie, au défléchage des derniers postes « anglais ».

Nous réaffirmons que la limitation des vœux à la seule phase principale constitue une dégradation considérable des droits des collègues. Les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée cette année nous confortent dans cette appréciation.

Le retour à une phase d'ajustements avec publication d'une liste de postes et vœux écrits est indispensable.

En guise de conclusion, le **SE-UNSA** demande :

- qu'un bilan très complet du mouvement 2016 soit réalisé dès la rentrée;
- qu'une véritable concertation ait lieu avant la publication de la circulaire du mouvement 2017;
- que cette circulaire redevienne une circulaire départementale, qui prenne en compte les réalités de notre territoire.

Parmi les principes qui nous animent, deux sont incontournables : la recherche de l'équité et le devoir de transparence. Principes qui ont été, force est de le constater, particulièrement malmenés lors de cette phase du mouvement 2016.